

# SAS NOISY- LE-GRAND



**Un projet mené par l'APIJ,  
opérateur immobilier  
du ministère de la Justice**  
Mise en service : 3<sup>e</sup> trimestre 2024



## REPÈRES

Acteurs du projet,  
calendrier et chiffres

P. 4

LA SAS, UN  
ÉTABLISSEMENT  
D'UN NOUVEAU TYPE

P. 7

IDENTITÉ ET  
FONCTIONNALITÉ  
ARCHITECTURALES :  
LE CHOIX DU  
SUR-MESURE

Rencontre avec  
Pierre Champenois,  
architecte du projet

P. 11

UN CHANTIER  
TRÈS EFFICIENT

P. 19

LES RÈGLES DE  
FONCTIONNEMENT  
EN VIGUEUR DANS  
L'ÉTABLISSEMENT

P. 25

# ACCOMPAGNER LA TRANSITION

Le parti pris architectural qui a dicté la conception de la SAS de Noisy-le-Grand s'appuie sur les principes d'autonomie et de responsabilisation qui fondent la philosophie des structures d'accompagnement vers la sortie (SAS). Dans ces établissements, les personnes détenues connaîtront des règles de vie adaptées, avec une relative liberté de circulation, et les personnels expérimenteront des pratiques professionnelles renouvelées autour de la notion du surveillant-acteur.

# REPÈRES

## LES ACTEURS DU PROJET



**Charlotte Bertrand**  
Cheffe de projet à l'Agence  
publique pour l'immobilier  
de la Justice (APIJ)



**Pierre Champenois**  
Architecte,  
Champenois Architectes



**Charlotte Bourquin**  
Chargée de mission ONE  
(Ouverture des nouveaux  
établissements), Direction  
interrégionale des services  
pénitentiaires de Paris



**Julie Panis**  
Directrice  
de la programmation  
et de la prospective,  
à l'APIJ



**Sarah Maitrot**  
Chargée d'opérations,  
Direction de l'administration  
pénitentiaire



**Sadia Medjbour**  
Responsable de la SAS  
de Noisy-le-Grand



**Abdel-Malik Mesrari**  
Responsable des travaux,  
Bouygues Bâtiment  
Île-de-France

## LE CALENDRIER

**28 juin 2019**

Publication de l'avis  
pour appel public  
à la concurrence



**21 octobre  
2020**

Notification du  
marché de conception  
réalisation



**20 mai 2022**

Début des travaux  
de terrassement



**Mars 2024**

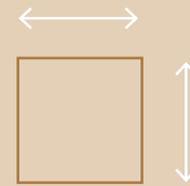
Remise des clés



**3<sup>e</sup> trimestre  
2024**

Arrivée progressive  
des personnes détenues

## LES ESPACES



**5 095 m<sup>2</sup>**  
de surface  
de plancher

**580 m<sup>2</sup>**

de surface dédiée  
à la plateforme  
d'insertion et  
de préparation  
vers la sortie (PIPS)

**120**

places  
de détention,  
dont 30 places  
en quartier de  
semi-liberté (QSL)



## LE CHANTIER



**22,86  
M€ TTC**  
de budget

**20 mois**  
de chantier



**10 000 h**  
d'insertion

# LA SAS, UN ÉTABLISSEMENT D'UN NOUVEAU TYPE

Inscrit dans le programme  
15 000 places lancé en 2018 par  
le ministère de la Justice, le concept  
de SAS – structure d'accompagnement  
vers la sortie – se traduit désormais  
concrètement. Il se distingue par  
des caractéristiques architecturales  
et fonctionnelles communes aux  
quatorze nouvelles SAS du territoire  
afin d'affirmer l'image d'une structure  
de transition entre la vie carcérale  
et la vie civile.

Plus la sortie de détention est préparée, plus la récidive recule. Forts de ce constat, le ministère de la Justice et l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) ont élaboré le principe et le cahier des charges des structures d'accompagnement vers la sortie (SAS). *« Elles ont été pensées comme une évolution des quartiers de préparation vers la sortie, en favorisant l'autonomie et la responsabilisation des personnes détenues, explique Julie Panis, directrice de la programmation et de la prospective, à l'APIJ. Elles constituent des structures pénitentiaires intermédiaires entre la détention et les mesures alternatives à l'incarcération. »* *« Je les vois comme une sorte de sas de décompression entre le milieu fermé et le milieu ouvert, note de son côté Sadia Medjbour, responsable de la SAS de Noisy-le-Grand. C'est une étape cruciale avant d'aller vers un aménagement de peine et le milieu ouvert. »*

### **Une architecture adaptée**

Chacune des quatorze SAS est rattachée au centre pénitentiaire le plus proche, avec lequel elle partage la même équipe pénitentiaire, certaines fonctions supports et éventuellement le service de restauration. Pour autant, les nouvelles SAS sont toutes construites à l'extérieur de l'enceinte des centres pénitentiaires dont elles dépendent. Certaines se trouvent même relativement éloignées de leur établissement de rattachement, comme la SAS de Noisy-le-Grand, située à trente kilomètres de la maison d'arrêt de Villepinte, qui deviendra le centre pénitentiaire de la Seine-Saint-Denis, dès la mise en service de la SAS.

Implantée au sein d'un tissu urbain (logements, université, commerces...), la SAS de Noisy-le-Grand est très bien desservie, avec une station de RER à proximité, ce qui va en faciliter l'accès, notamment pour les nombreux partenaires qui y sont attendus dans le cadre des projets individuels de réinsertion des personnes détenues.

Le cahier des charges a fixé des principes communs tant en matière d'aménagement des espaces intérieurs que de traitement des enjeux de sécurité ou encore d'intégration urbaine : « *L'architecte a essayé de conserver au maximum les arbres présents sur la parcelle, fait remarquer Charlotte Bertrand, cheffe de projet à l'APIJ. Il a proposé le champ lexical du cloître, avec l'idée de l'introspection, du calme...* »

Les prescriptions architecturales répondent à un double souci d'intégration des SAS à leur environnement et d'apaisement de la vie en détention, qui se traduit notamment par la suppression des concertinas. Dans les hébergements en général, et dans les cellules en particulier, l'objectif est de créer un environnement plus serein.

Il n'en demeure pas moins que le niveau de sûreté est garanti par le déploiement de dispositifs de détection active : caméras de vidéosurveillance, gestion centralisée des contrôles d'accès, et permanence continue des personnels devant les écrans du poste protégé de la porte d'entrée principale. La présence des personnels pénitentiaires au sein de la zone en détention est par ailleurs assurée avec la mise en œuvre de surveillance par ilotage.

### **Autonomisation et responsabilisation**

La sélection des personnes détenues qui seront accueillies dans les SAS répond à plusieurs critères. Il s'agira exclusivement de personnes condamnées dont la peine – ou le reliquat de peine – est inférieure ou égale à deux ans. Si la priorité est évidemment de choisir des personnes qui présentent un faible risque d'évasion et qui sont en capacité de vivre en collectif, celles qui ont besoin d'un accompagnement renforcé seront privilégiées. « *La philosophie de la SAS leur sera présentée, dès leur arrivée, par le personnel pénitentiaire et les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, indique Sadia Medjbour. Il sera proposé à chaque personne détenue de signer une charte d'engagement, qui rappelle le règlement intérieur et les attendus de la SAS.* »

Basées sur la responsabilisation, les règles de vie au sein des SAS offrent aux personnes détenues la possibilité d'accéder à une plus grande autonomie. Alors qu'en centre pénitentiaire, elles sont systématiquement accompagnées dans tous leurs déplacements, elles bénéficient dans les SAS d'une liberté relative de circulation. Ce principe s'applique tout d'abord au sein de leur quartier d'hébergement, puisqu'en majorité, les personnes détenues pourront entrer et sortir librement de leur cellule (dans le respect des horaires fixés par la direction), profiter des équipements communs de leur unité (salle de convivialité, laverie...). Quant à l'accès aux autres secteurs de la SAS (plateforme d'insertion et de préparation vers la sortie – PIPS –, unité sanitaire, parloirs), il sera soumis à un contrôle d'accès individualisé : munies d'un badge paramétré en fonction des marges de manœuvre qui leur sont octroyées par leur projet individuel de réinsertion, les personnes détenues pourront rejoindre l'unité sanitaire ou la PIPS, centre névralgique des SAS. ■



## IDENTITÉ ET FONCTIONNALITÉ ARCHITECTURALES : LE CHOIX DU SUR-MESURE

L'agence Champenois Architecture a conçu la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Noisy-le-Grand avec pour ligne directrice que cet établissement public soit en capacité de prendre soin de tous les usagers qui y pénétreront : personnes détenues, professionnels, familles.

De l'agencement des espaces au dégradé de couleurs, tout a été choisi dans cette optique. Rencontre avec Pierre Champenois, architecte du projet.

←  
Les cours sont bordés d'arcades, à l'image des impluviums des maisons romaines.

# « Le traitement de la lumière, le choix des couleurs et la finition des façades font partie d'un dispositif architectural solide que nous avons utilisé pour faire de cet établissement un lieu apaisant. »

Pierre Champenois, architecte, Champenois Architectes

## Comment avez-vous appréhendé et traduit architecturalement le concept de SAS ?

L'acronyme dit tout ! Nous nous sommes appuyés sur l'intention initiale, qui était de construire des lieux intermédiaires entre le centre pénitentiaire et le retour en société. Nous avons donc conçu la SAS comme une transition, en faisant en sorte que l'établissement ne ressemble pas à une prison, mais à un équipement qui s'intègre dans son environnement urbain, majoritairement constitué des bâtiments du Campus Descartes. Par ailleurs, nous avons cherché à dessiner une architecture qui témoigne du soin que l'État accorde aux personnels pénitentiaires et aux personnes détenues.

## Par quels procédés y parvenez-vous ?

L'architecture, via les dispositifs constructifs, les couleurs, l'organisation spatiale, révèle cette attention apportée aux détails : à travers un point de vue, une échappée visuelle, un alignement, un rythme, on perçoit la méticulosité de l'élaboration du projet et ce que cela dit du regard qu'on porte sur les futurs usagers, qui se sentiront valorisés par ces attentions de conception. Même si des dispositifs de sécurité sont présents, comme les portes de 600 kg et les barreaux, en tant qu'architectes, nous nous projetons dans un univers différent pour créer des mises en situation potentielles et des ambiances différentes.



## Quels mécanismes garantissent l'intégration de la SAS dans son environnement ?

Parce qu'on se trouve sur un campus, très ouvert et végétalisé, nous avons imaginé une séquence d'entrée, depuis l'espace public jusqu'au bâtiment d'hébergement. Le parvis est structuré par une première série d'arcades, qui délimitent un espace construit de qualité, dont la vocation est de rassurer et de protéger les visiteurs. L'agencement des espaces intérieurs respecte aussi cette idée de la progressivité, avec une gradation dans l'entrée en détention, depuis la première cour bordée d'arcades jusqu'au fond de la parcelle, fermée par un mur de quatre mètres de hauteur,

et inversement dans le sens de la sortie. Entre le devant et l'arrière, la disposition des espaces végétalisés a également été réfléchi : ces derniers jouent un double rôle, dans le traitement des eaux de pluie et comme échappée visuelle. Nous avons ainsi trois cours bordées d'arcades, à l'image des impluviums des maisons romaines, mais aussi quatre jardins d'agrément, qui ne sont pas accessibles, et, enfin, les trois cours de promenade. Dans les cours, nous avons conservé une dizaine d'arbres existants.

## Quels partis pris architecturaux font l'originalité de cette SAS ?

Le traitement de la lumière, le choix des couleurs et la finition des façades font partie d'un dispositif

→  
Les quatre  
nuances d'ocre  
décomposent  
la verticalité  
des façades.

architectural solide que nous avons utilisé pour faire de cet établissement un lieu apaisant. Nous avons en effet voulu offrir de la lumière naturelle et des vues sur les jardins d'agrément à chaque fois que cela était possible. C'est l'une des plus-values que l'architecture peut apporter. Les salles communes des quartiers d'hébergement sont ainsi largement vitrées sur les jardins et les circulations comportent des ouvertures à leurs extrémités. La présence de toitures en pente de part et d'autre des cours intérieures, à l'est et à l'ouest, permet quant à elle d'orienter et d'accompagner le regard vers le ciel. Le choix d'une gamme chromatique chaleureuse, avec quatre nuances d'ocre, en dégradé du plus foncé en bas au plus clair en haut, décompose la verticalité des façades. Sur ce site très verdoyant, le choix de l'ocre rouge, complémentaire du vert, ancre le bâtiment dans le sol et crée une belle harmonie. L'utilisation de menuiseries en PVC blanc étant demandée dans le programme, nous avons décidé de tirer parti de cette contrainte et d'en faire le point de départ de lignes blanches horizontales qui soulignent les appuis des fenêtres à chaque niveau, sur tout le bâtiment. La menuiserie en PVC devient ainsi plus esthétique grâce à ce dispositif formel. Ce liseré blanc souligne la composition architecturale et atteste de ce souci du détail dont je parlais précédemment. ■

**« À travers  
un point de vue,  
une échappée visuelle,  
un alignement,  
un rythme, on perçoit  
la méticulosité  
de l'élaboration  
du projet. »**

**Pierre Champenois, architecte,  
Champenois Architectes**





## UN CHANTIER TRÈS EFFICIENT

L'exiguïté de la parcelle sur laquelle s'élève aujourd'hui la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Noisy-le-Grand, de même que les délais de livraison d'une partie des éléments de construction, ont contraint la maîtrise d'œuvre et l'équipe de chantier à prévoir une organisation millimétrée et réactive.

Tout en longueur, la forme du terrain acquis par le ministère de la Justice pour construire la SAS de Noisy-le-Grand a en partie dicté l'agencement des espaces, le long d'un dispositif linéaire qui se déploie du nord au sud, dans un environnement très vert, malgré la présence en lisière d'une bretelle d'autoroute. « *Ce site tout en longueur, doté d'un seul accès au nord, a compliqué les approvisionnements et le stockage des matériaux*, témoigne Abdel-Malik Mesrari, responsable des travaux chez Bouygues Bâtiment Île-de-France. *Il nous a donc fallu créer une voirie de chantier pour assurer la sécurité des compagnons et la bonne conduite des travaux et des opérations de déplacement des stocks.* » Après un défrichage puis un diagnostic archéologique, deux séries de dépollution des sols ont été réalisées : l'une végétale — pour lutter contre

la Renouée du Japon, une plante invasive —, l'autre orientée vers l'évacuation de terres polluées par des hydrocarbures. Ce n'est qu'après ces différents travaux préparatoires que le chantier a pu démarrer et bénéficier de méthodes constructives efficaces.

### **Jeu de construction et obligation d'adaptation**

Testée lors de la construction du centre pénitentiaire de Troyes-Lavau, sur un échantillon de quarante cellules, la préfabrication a concerné, à Noisy-le-Grand, les soixante-neuf cellules individuelles du quartier SAS ; les cellules doubles ou personnes à mobilité réduite (PMR) ont quant à elles été construites sur place, car leur volume est incompatible avec le transport routier. Une fois réceptionnées, les cellules fabriquées en usine, près de Reims, ont été

← Les espaces végétalisés créent des échappées visuelles.



↑ L'aménagement des cellules est d'une grande sobriété.

assemblées sur le site : une grue mobile positionnée au centre du chantier a permis de soulever ces mastodontes de plus de vingt tonnes. « La zone constituée de cellules préfabriquées montait rapidement, comme si on imbriquait des Lego®, se souvient Charlotte Bertrand, cheffe de projet à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ). Chaque module comprenait une cellule intégralement aménagée, avec son coin douche et WC, et la moitié d'une gaine technique. » Ce choix de mise en œuvre de cellules préfabriquées a néanmoins parfois pu générer des contraintes et nécessité des adaptations dans l'organisation du chantier, dans la mesure où les cellules ne pouvaient être installées que complètement équipées. « Nous avons subi quelques aléas en termes de livraison, indique

### « Ce site tout en longueur, doté d'un seul accès, a compliqué les approvisionnements et le stockage des matériaux. »

Abdel-Malik Mesrari, responsable des travaux, Bouygues Bâtiment Île-de-France

Abdel-Malik Mesrari. Cela nous a obligés à trouver des astuces et à changer le sens d'avancement des études d'exécution et du chantier. » « À un moment, nous avons dû adapter le phasage du chantier, complète Charlotte Bertrand. On avait prévu de démarrer par la partie sud, mais on a finalement commencé par le nord. »



↑ Le dallage bicolore anime les couloirs d'accès aux cellules.

### Composer avec les contraintes du moment

Les délais induits par l'instruction du permis de construire, plus longue que prévu, la réalisation de campagnes de dépollution supplémentaires et les retards d'approvisionnement en matériaux et équipements expliquent le décalage du calendrier de livraison de la SAS de Noisy-le-Grand. À ces aléas temporels s'ajoutent les problèmes de pénurie de main-d'œuvre et de matériaux qui touchent la France en général, l'Île-de-France en particulier. « Avec les importants travaux d'infrastructures menés simultanément en Île-de-France, on est confrontés à une pénurie de main-d'œuvre, prévient Charlotte Bertrand. Les sous-traitants, qui travaillent à flux tendus, sont obligés de compter au quotidien leurs effectifs. »

La pression s'est aussi exercée sur les prix et les délais de livraison des matériaux, dont certains sont spécifiques à ce type d'établissements techniquement très complexes. « Alors qu'il faut d'habitude douze semaines pour se faire livrer un poste de transformation électrique, nous avons attendu le nôtre quarante semaines !, donne pour exemple le responsable des travaux de Bouygues Bâtiment Île-de-France. On l'a commandé en juillet 2022 et il a été livré en avril 2023 ; or, c'est un élément primordial. » La serrurerie, lot également clé d'un établissement pénitentiaire, fait quant à elle partie des secteurs les plus en tension actuellement.

### Souci du détail et réactivité

À côté des lots techniques classiques, dont ceux liés à la sécurité active et



↑ →  
La plateforme  
d'insertion et  
de préparation  
à la sortie  
(PIPS).

passive qui rendent complexe la construction d'un tel bâtiment, le souci du détail qui tient à cœur au maître d'œuvre (voir interview de l'architecte page 12) a exigé beaucoup de précision de la part des équipes d'exécution, tant pour garantir l'alignement du liseré blanc et des baguettes des fenêtres en phase gros œuvre, à l'aide d'une petite tôle métallique, que pour réaliser le dégradé de couleurs en façade. « Il est vrai qu'une façade unie, c'est plus facile, sourit Abdel-Malik Mesrari, mais nous avons l'habitude de ce type de contrainte, qui nécessite surtout de l'organisation dans l'ordre de passage du bardeur et du ravaleur. »

L'entreprise, qui a pleinement respecté cette exigence de rigueur dans l'exécution, a aussi intégré, comme pour les autres projets de SAS,

les demandes de modification de la direction de programme : « La plupart des fiches de travaux modificatives que nous avons transmises à l'entreprise avaient trait à des questions de sûreté, car le programme SAS a beaucoup évolué grâce au retour d'expérience des SAS déjà réalisées », justifie Charlotte Bertrand. En effet, si Noisy-le-Grand a bénéficié des retours d'expérience des premières SAS précédemment livrées, notamment sur les lots courant faible et sûreté, le programme se perfectionnant au fur et à mesure, des installations complémentaires ont été demandées, comme la mise en place de caméras thermiques en toiture. Concernant l'ajout des barreaux aux fenêtres des cellules, la demande a pu être mieux anticipée que sur les premières SAS et intégrée aux études d'exécution en cours. ■





SPIP

## LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT EN VIGUEUR DANS L'ÉTABLISSEMENT

Située près d'un campus universitaire, à dix minutes à pied de la gare RER de Noisy-Champs, qui sera reliée à terme au Grand Paris Express, la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Noisy-le-Grand est très accessible. Un véritable atout au profit des professionnels qui seront amenés à animer ateliers et activités en son sein.

Parce qu'elle se trouve à trente kilomètres de la maison d'arrêt de Villepinte, son établissement de référence qui deviendra le centre pénitentiaire de la Seine-Saint-Denis au premier juillet 2024, la SAS de Noisy-le-Grand bénéficiera d'une plus grande autonomie de gestion que les SAS qui jouxtent leur « maison mère ». « La SAS est un quartier du centre pénitentiaire, dont elle dépend juridiquement, mais la distance affaiblit les possibilités de mutualisation, prévient Sadia Medjbour, la responsable de la SAS. Nous aurons par exemple un greffe déporté, avec des personnels dédiés à la SAS et la conservation des dossiers des personnes détenues entre nos murs. Le fait que les magistrats soient directement présents pour les commissions d'application des peines et les débats contradictoires est aussi symboliquement très important. » Le nombre et la qualité des espaces de la SAS, de même que son accessibilité en transports en commun et par l'autoroute A4, rendent possible cette autonomie.

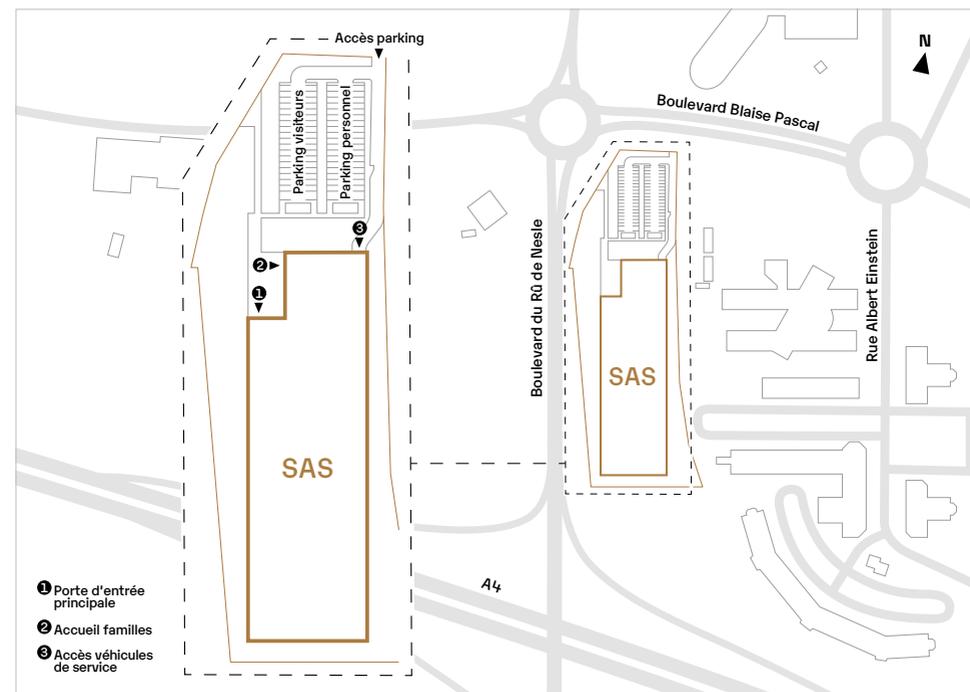
### Lisibilité des espaces et cohérence fonctionnelle

À l'approche du bâtiment, le parvis, délimité par une série d'arcades, forme un trait d'union entre l'espace public et la SAS, pour une arrivée la plus apaisée possible aux portes de l'établissement. L'accueil des familles, sur la gauche, dispose d'un patio aménagé de jeux pour enfants ; la porte d'entrée principale (PEP), parée de petits carreaux blancs et brillants, est dissimulée derrière des poteaux en béton armé et une arche, créant l'illusion d'une façade ouverte.

À l'intérieur, une grande rue couverte traverse le site du nord au sud : depuis la cour de service, par laquelle arrivent les personnes détenues, elle distribue le greffe et toutes les fonctionnalités de l'établissement, les services à la personne, la plateforme d'insertion et de préparation à la sortie (PIPS), l'unité sanitaire, le bâtiment d'hébergement du quartier de semi-liberté, le quartier d'hébergement de la SAS et, tout au fond, la cour principale de promenade et son terrain de sport. « Importante par sa taille, pour un établissement de cent-vingt

**« Importante par sa taille, pour un établissement de 120 places, la PIPS offre des espaces de formation généreux. »**

Charlotte Bertrand, cheffe de projet à l'APIJ



places, la PIPS offre des espaces de formation généreux, souligne Charlotte Bertrand, cheffe de projet à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ). Elle compte beaucoup de salles de réunion et d'accueil de professionnels. » Bibliothèque, salle informatique, salles de cours, salle de culte, ces pièces s'ouvrent pour certaines sur les espaces paysagers de la grande cour de promenade ou des cours intérieures.

### Responsabilité et mobilisation

En cours d'élaboration, le projet de service de l'établissement prévoit la mise en place de commissions thématiques — sur l'accueil, l'hygiène ou encore les activités — pour amener les personnes détenues à être parties prenantes de la vie commune. À raison de huit à dix personnes détenues par commission, de manière à représenter les différents étages de la SAS, ces commissions seront pilotées par les personnels pénitentiaires. « Elles détermineront des activités communes à mettre en place, sous la houlette de l'administration, informe Sadia Medjbour. Il pourra s'agir de séances de code de la route, de cours de guitare, d'ateliers de jardinage autour de nos espaces verts dont je voudrais que l'on se serve comme d'un moyen de réinsertion. » Pour chaque activité sélectionnée, les personnes

↑ Située à proximité de la gare RER de Noisy-Champs, la SAS de Noisy-le-Grand est très accessible.



↑  
Une des salles  
de formation.

détenues devront veiller au bon déroulé de la séance, installer et vérifier le matériel, ranger, etc. *« L'idée est qu'elles participent à la vie de la SAS, qu'elles ne se contentent pas de subir la détention, mais qu'elles soient actrices de leur parcours d'exécution de peine »*, insiste la responsable de la SAS.

Du côté des personnels – une cinquantaine au total, dont trente-quatre surveillants et quatre conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation –, la posture attendue est également différente du rôle classique de surveillance : polyvalence,

**« L'idée est que les personnes détenues participent à la vie de la SAS, qu'elles ne se contentent pas de subir la détention, mais qu'elles soient actrices de leur parcours d'exécution de peine. »**

Sadia Medjbour, responsable de la SAS de Noisy-le-Grand



↑  
Une des  
cuisines  
partagées.

force de proposition pour la mise en place d'actions, capacité à piloter les commissions thématiques et à donner son avis en commission d'application des peines... La fiche de poste présentée aux candidats trace le profil d'un surveillant-acteur. *« Cette structure à taille humaine permet d'appréhender la prise en charge différemment, se réjouit Sadia Medjbour. On va pouvoir faire monter les surveillants en compétence. Ça se fait ailleurs avec le module "respect", mais ici on va le déployer à 150%. »*

### **3 x 30 places de SAS**

Au fond de la parcelle, le quartier d'hébergement de la SAS est dans le bâtiment le plus haut. Il comporte en rez-de-chaussée des espaces communs, dont une salle commune qui s'ouvre sur la cour de promenade, avec ses grands arbres, ses plates-bandes végétalisées et ses agrès de sport. Au-dessus s'élèvent trois étages de cellules avec des espaces partagés (cuisines, laverie) et trente places d'hébergement chacun. *« Au premier étage seront affectées les personnes qui arrivent, explique Sadia Medjbour. Elles y resteront sept jours, sous le régime "porte fermée", le temps de l'évaluation*

*pluridisciplinaire. Cela permet aux personnels d'évaluer leurs capacités à interagir avec les autres et leurs besoins en actions.* » Au terme de cette période d'accueil, les personnes détenues, principalement venues d'établissements franciliens – Villepinte, Fleury-Mérogis, Réau – seront installées dans l'une des deux autres unités de la SAS, au sein desquelles elles seront munies d'une clé et d'un badge pour circuler plus librement dans l'établissement.

L'aménagement des cellules, équipées par la RIEP (voir encadré), est d'une grande sobriété : « *Nous avons fait le choix d'avoir un seul coloris de bois, des murs blancs, de la résine grise au sol et des rideaux gris/bleu,* indique Pierre Champenois, l'architecte. *Mais on a veillé au soin des détails.* »

Conforme à la doctrine des SAS, la déclinaison architecturale proposée à Noisy-le-Grand, avec ses arcades, ses respirations végétalisées et ses couleurs, sera de nature, selon Sadia Medjbour, « *à améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'hébergement des personnes propices à la préparation à la sortie.* » ■

#### **À SAVOIR**

#### **La RIEP, de quoi s'agit-il ?**

La Régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP) a pour missions de contribuer à l'insertion des personnes détenues, ainsi qu'à la lutte contre la récidive en développant le travail et la formation au sein des établissements pénitentiaires. C'est dans les ateliers de la RIEP qu'a été fabriqué le mobilier de toutes les SAS.



Cette plaquette a été éditée  
à l'initiative de l'APIJ.

**Direction de la publication**  
**David Barjon**

**Coordination**  
**Marion Moraes,**  
responsable communication

**Ont participé  
au sein de l'APIJ**  
**Christophe Amat,**  
directeur opérationnel  
**Daniel Hortelano,**  
directeur de programme  
**Charlotte Bertrand,**  
cheffe de projet  
**Julie Panis,**  
directrice de la programmation  
et de la prospective

**Rédaction  
et réalisation graphique**  
Farénis

**Portraits et plan**  
Gaëlle Bouché  
Marta Signori

**Photographies**  
Annie Gozard

**Impression**  
IDMM  
Mars 2024

#### **Remerciements**

À la direction de l'administration  
pénitentiaire et la direction  
interrégionale des services  
pénitentiaires de Paris

**Claire-Amélie Bertrand,**  
cheffe de la mission ONE  
et pilotage des grands projets  
à la DISP de Paris

**Mickaël Gilmant-Merci,**  
chef d'établissement de la maison  
d'arrêt de Villepinte

**Sadia Medjbour,**  
responsable de la SAS  
de Noisy-le-Grand

**Pierre Champenois,**  
architecte, DPLG, Champenois  
Architectes

**Abdel-Malik Mesrari,**  
responsable des travaux,  
Bouygues Bâtiment Île-de-France

**Thierry Delvert,**  
directeur technique Bouygues  
Bâtiment France

**Céline Crapie,**  
AMO IM Projet

#### **L'APIJ et ses missions**

L'Agence publique pour  
l'immobilier de la Justice (APIJ)  
est un établissement public  
sous tutelle du ministère de la  
Justice. L'APIJ a pour mission  
de construire, rénover et  
réhabiliter les palais de justice,  
les établissements pénitentiaires,  
les bâtiments des services  
de la protection judiciaire  
de la jeunesse, et les écoles  
de formation du ministère,  
sur tout le territoire national,  
y compris en outre-mer.  
Maître d'ouvrage, son domaine  
de compétences s'étend de la  
programmation et la maîtrise  
foncière à la mise en service

des bâtiments livrés. Ainsi,  
toutes les phases d'études, de  
conception et de travaux sont  
sous la responsabilité de l'APIJ,  
qui assure à cet effet la passation  
et la gestion de tous les contrats  
nécessaires à la réalisation du  
projet. En outre, son expertise  
est sollicitée par les directions  
centrales ministérielles sur tous  
types de problématiques liées  
à l'immobilier : définition de  
nouveaux programmes, maîtrise  
du coût de la construction,  
politique d'assurances,  
développement durable, et  
exploitation-maintenance. Elle  
conduit également les recherches  
et acquisitions foncières pour  
le compte de la Chancellerie.

**APIJ**

Immeuble Okabé,  
67 avenue de Fontainebleau  
94270 Le Kremlin-Bicêtre  
01 88 28 88 00  
[www.apij.justice.fr](http://www.apij.justice.fr)  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**APIJ**

AGENCE PUBLIQUE  
POUR L'IMMOBILIER  
DE LA JUSTICE